▼ CHRONIQUE

N'enterrez pas trop vite l'ISF

DR

PAR
PHILIPPE MABILLE,
RÉDACTEUR EN CHEF
ET ÉDITORIALISTE

Joseph Marie Auguste Caillaux, figure du Parti radical de la IIIe République, n'est pas seulement connu pour l'assassinat, le 16 mars 1914, du patron du « Figaro », Gaston Calmette, par son épouse Henriette. Ce dreyfusard classé à gauche bien que plutôt proche des idées libérales s'est attiré les foudres de la bourgeoisie en proposant, avant la Grande Guerre, la création d'un impôt progressif sur le revenu pour remplacer les « quatre vieilles » (contribution foncière, impôt sur les portes et fenêtres, contribution mobilière et patente). Il faudra des années de débats houleux pour aboutir, le 15 juillet 1914, à la naissance de l'impôt sur le revenu. Joseph Caillaux est aussi l'auteur d'une formule fondatrice de ce sport bien français qu'est la réforme fiscale : « Bien sûr, les riches ont la capacité de supporter des impôts plus lourds, mais les pauvres sont tellement plus nombreux… »

Appliqué à notre époque, ce principe pourrait bien venir, hélas, guider la réforme de la fiscalité du patrimoine envisagée par Nicolas Sarkozy pour se débarrasser du boulet politique qu'est devenu son bouclier fiscal. En proposant de supprimer le problème — l'exception française de l'impôt sur la fortune —, en même temps que sa solution — le plafonnement de l'imposition globale à 50 % des revenus —, le chef de l'État se retrouve en effet confronté à une nouvelle impasse : où trouver les 3 milliards d'euros de manque à gagner ? La piste évoquée par Nicolas Sarkozy, qui consisterait à déplacer l'assiette vers les revenus et les plus-values du capital, pourrait conduire à transférer massivement l'ISF vers les classes moyennes. Selon la formule de Joseph Caillaux, la catégorie des « riches », s'étendant à l'ensemble des épargnants français, sera à coup sûr beaucoup plus nombreuse que les 562.000 assujettis à l'ISF, essentiellement des propriétaires fonciers, depuis que les vrais riches ont quitté le territoire national pour se réfugier en Belgique ou en Suisse. En alignant la taxation des revenus du capital sur celle du travail, l'avantage apporté jusqu'ici, par le jeu du prélèvement libératoire, aux détenteurs d'actions ou d'obligations, mais aussi à tous les créateurs d'entreprises qui se rémunèrent sous forme de dividendes, disparaîtrait. Nicolas Sarkozy réaliserait ainsi et très paradoxalement le vieux rêve de la gauche d'un impôt unifié sur tous les revenus.

Le chef de l'État se retrouve confronté à une nouvelle impasse. Où trouver les 3 milliards d'euros de manque à gagner ?

LE MONDE D'APRÈS

À ce premier biais, qui démontre qu'il est illusoire d'espérer remplacer les recettes de l'ISF par la taxation des revenus de l'épargne, s'en ajoute un autre, encore plus fondamental. L'efficacité économique d'un impôt sur le stock de capital est facile à démontrer. Il favorise par nature celui qui sait le mieux l'investir, tandis qu'a contrario le fils à papa qui se contente de vivre des rentes de ses glorieux aînés est assuré de voir son bien diminuer, voire disparaître. Un impôt sur le capital est donc économiquement vertueux puisqu'il force les capitalistes à rechercher une valorisation supérieure au taux de taxation. On peut bien sûr débattre du bon niveau de taxation du patrimoine : à 1,8 %, le taux marginal supérieur de l'ISF est probablement dissuasif, car il est devenu difficile dans un monde sans inflation de produire de tels rendements. C'est peut-être là, ainsi que dans le seuil de prise en compte de la résidence principale, que réside le vrai problème de l'ISF, plutôt que dans son existence même.

En promettant la fin de l'ISF et du bouclier fiscal, Nicolas Sarkozy s'apprête ainsi, consciemment ou pas, à donner une prime aux rentiers qui ne prendront aucun risque et investiront leur fortune en obligations du Trésor (ce qui tombe bien pour financer un État surendetté !). Plutôt que favoriser le capitalisme d'entrepreneur que, pourtant, il semblait vouloir dynamiser. Produire l'effet inverse de celui recherché, voilà qui devrait faire réfléchir les partisans du grand soir de la fiscalité française. Et pousser à rechercher d'autres solutions, comme la taxation des plus-values et des successions, c'est-à-dire des fortunes réalisées, et non pas au cours de leur constitution.

Retrouvez chaque jour notre chronique « Le monde d'après »
Lundi : Marc Fiorentino
Mardi : Olivier Lecomte
Mercredi : Jacques Barraux
Jeudi : Sophie Péters
Vendredi : Philippe Mabille

▼ PERSPECTIVE

Les nouveaux amours entre l'Asie et l'Amérique latine

BLOOMBERG

PAR
JAVIER SANTISO
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE,
ESADE BUSINESS SCHOOL

L'ancien directeur du centre de développement de l'OCDE constate l'émancipation croissante de l'Amérique latine vis-à-vis du grand frère nord-américain et du Japon au profit de la Chine.

Les relations entre l'Amérique latine et l'Asie sont en pleine mutation. Pendant des décennies, le Japon a été le principal partenaire asiatique dans la région. En 2010, alors que la Chine relègue le Japon au rang de deuxième puissance économique mondiale en termes de PIB nominal, les relations entre l'Amérique latine et l'Asie connaissent un essor sans précédent. En 2008, le commerce entre l'Amérique latine et le Japon totalisait quelque 60 milliards de dollars, mais celui avec la Chine a grimpé à un vitesse vertigineuse, totalisant plus de 140 milliards de dollars (environ 70 milliards pour les importations et autant pour les exportations). Et en 2002, la Chine a dépassé le Japon comme principal partenaire commercial asiatique du continent. Cette différence va continuer à s'aggraver. La montée en puissance de la Chine signifie pour l'Amérique latine l'émergence d'un autre partenaire en Asie, en concurrence directe avec le Japon. Elle signifie également que le continent latin se tourne de plus en plus vers l'Asie.

En 2010, une première, la Chine pourrait devenir le premier investisseur au Brésil, un pays où historiquement le Japon a investi fortement. Au premier semestre, la Chine a investi plus de 12 milliards de dollars, dont un investissement de 3,3 milliards pour construire une usine d'acier à Rio de Janeiro. On retrouve également d'importants investissements chinois au Pérou et en Argentine. Les matières premières sont bien entendu au cœur de l'intérêt chinois pour le continent. Les pétroliers CNPC, Sinopec ou China National Offshore Oil Corporation multiplient les opérations au Venezuela. Mais on assiste également à des montées en puissance dans d'autres secteurs, y compris technologiques. Ainsi le géant chinois Huawei va commencer à produire des téléphones portables au Venezuela et Haier Group a conclu un accord pour créer dans le pays une coentreprise et un centre de recherche et d'innovation. Les deux pays sont également convenus de créer une ligne aérienne, la nouvelle compagnie étant dotée d'un apport initial de 300 millions de dollars.

La Chine a investi plus de 12 milliards de dollars pour construire une usine d'acier à Rio de Janeiro.

La Chine n'est pas le seul pays émergent d'Asie à faire son entrée dans l'ancien pré carré nord-américain. L'Inde se tourne également vers la région. Pour Tata Consultancy Services (TCS), la filiale technologique du groupe Tata, l'Amérique latine est devenue un continent clé où le groupe emploie déjà plus de 8.000 personnes, contribuant à émuler également l'industrie du software et de l'« outsourcing » dans des pays comme l'Uruguay par exemple. Les officiels indiens tablent sur des investissements de plus 12 milliards de dollars dans la région au cours des deux prochaines années. Le Brésil est aussi pour l'Inde en tête de liste (5 milliards de dollars), suivi par le Venezuela (2,1 milliards), Bolivie (même montant), le Chili (1,5 milliard) et l'Argentine (1,2 milliard). Mais en plus de l'Inde, d'autres tels que Singapour, la Malaisie ou encore la Corée sont également en lice. Ainsi, le fonds souverain de Singapour, Temasek Holdings, a annoncé qu'elle a conclu un accord avec le mexicain IMDI pour établir un joint-venture de 200 millions de dollars afin d'investir dans le secteur immobilier. À peu près au même moment, la chaîne hôtelière thaïlandaise Thai Banyan Tree a annoncé 180 millions de dollars d'investissements dans la construction de deux hôtels au Mexique. Le Chili et la Malaisie ont passé un accord de libre-échange, cette signature venant après un traité similaire avec Singapour. Pour sa part, la Corée du Sud va devenir membre de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et la Chine a fait son entrée, malgré les réticences du Japon, comme nouveau membre asiatique de la Banque interaméricaine de développement (BID).

Tata Consultancy Services, emploie déjà plus de 8.000 personnes en Amérique latine.
BLOOMBERG

Au-delà de l'effacement (relatif) du Japon, c'est aussi les relations avec les États-Unis qui se trouvent bousculées. Désormais, l'Amérique latine ne comte plus sur la seule vigueur du grand frère nord-américain. C'est bien une émancipation qui se joue : aux relations avec l'Amérique du Nord et l'Europe, s'ajoutent maintenant celles de plus en plus privilégiées avec l'Asie. Ce nouveau flirt entre les deux continents ne fait que refléter l'émergence d'un monde décentré, où il n'y a plus vraiment de centre ni de périphérie.